

VISA BIOMETRIQUE

Qu'est ce qu'un visa biométrique ?

C'est un visa délivré après recueil préalable des données biométriques (empreintes digitales, photo) et des données biographiques du demandeur.

Les informations y figurant sont :

- Le type de visa
- Le lieu de délivrance
- La date de délivrance
- La date d'expiration
- Le nombre d'entrées
- La date de naissance du demandeur
- La nationalité
- Le numéro de passeport
- La date d'expiration de son passeport
- Le nom
- Les prénoms
- Le sexe

Pourquoi un visa biométrique ?

Cette précaution s'inscrit dans une politique mondiale de sécurisation des documents de voyage et d'identité.

La Côte d'Ivoire a donc décidé d'opter pour la délivrance de visas biométriques dans 41 de ses représentations diplomatiques à travers le monde. A ce titre elle a signé un contrat de concession avec la société **SNEDAI (Société Nationale d'Edition de Documents Administratifs et d'Identification)** pour la production et la délivrance ces visas biométriques.

Présentation de la SNEDAI

La **SNEDAI (Société Nationale d'Edition de Documents Administratifs et d'Identification)**, est une société anonyme au capital de 200 millions de FCFA, immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier Abidjan (Côte d'Ivoire). Elle appartient au groupe ISD Holding qui détient des filiales en RDC, en Guinée, au Togo et au Bénin.

La SNEDAI a pour principale activité l'identification des personnes et la sécurisation de documents (passeport biométrique, visa biométrique, carte nationale d'identité, modernisation de l'Etat civil etc....)

Satisfait des compétences de la SNEDAI dans le projet passeport ordinaire biométrique, l'Etat de Côte d'Ivoire lui a concédé également deux autres conventions portant sur :

- La production du visa biométrique et de la carte consulaire pour les 41 représentations diplomatiques.

- La production des passeports officiels biométriques (passeport de service et passeport diplomatique), dont le démarrage s'est effectué le 6 Août 2009.

PROCEDURE POUR L'OBTENTION D'UN VISA BIOMETRIQUE IVOIRIEN

Etape 1 : Retrait du formulaire

- Les formulaires de demande de visa sont disponibles gratuitement au sein des ambassades, et sur leurs sites internet.
- Site Internet de la SNEDAI. www.snedai.ci

Etape 2 : Paiement

- **Paiement par Carte Bancaire Visa, Mastercard (Mode de paiement privilégié) :**

Ce mode de paiement est celui par lequel la SNEDAI s'engage à délivrer un visa en 48 Heures à tout demandeur.

- Uniquement en Euro
- En ligne via le site www.snedai.com

Le coût du visa est de **100 Euros** quelque soit sa durée (1 à 3 mois max) et le pays à partir duquel il est sollicité. A ce montant, il faut rajouter **10 Euros** correspondant à :

- 5 euros pour la prise de rendez-vous obligatoire
- 5 euros pour les frais de traitements bancaires en ligne.

Soit, un total de 110 Euros

ATTENTION !!! *Après le paiement, vous recevez par mail à l'adresse que vous avez indiquée :*

1. Un mail avec pour objet, **Votre numéro de retrait pour votre visa ivoirien.** Auquel est joint un document en pdf qui représente une attestation de paiement comportant :
 - Un numéro d'identifiant unique en cas de réclamation.
 - Votre code pour la prise de rendez-vous.

Ce reçu devra être imprimé et fourni à l'ambassade lors du dépôt de la demande de visa (Voir modèle en annexe)

2. Vous recevrez par la suite des accusés de réception confirmant le montant débité sur votre carte bancaire (ne pas répondre ou imprimer ce message).
3. Avec le code de prise de rendez-vous, prenez rendez-vous sur le site www.rdvvisas-ci.com. A la suite de cette opération vous recevrez un mail confirmant votre rendez-

vous. (ce mail devra être imprimé et fourni à l'Ambassade lors du dépôt de la demande.

Autres moyens de paiement :

Attention ! Ces moyens de paiement nécessitent des délais plus longs.

- **Paiement par Virement Français:**

Le demandeur se rend à sa banque, effectue un virement au nom d'HAPPYDOO (toutes les coordonnées bancaires sont envoyées par mail après la transaction internet). Après confirmation de la transaction par la banque, nous vous transmettons l'attestation à imprimer par mail.

Délai : 2-3 Jours

- **Paiement par Virement International (SWIFT) :**

Le demandeur se rend à sa banque, effectue un virement au nom d'HAPPYDOO (toutes les coordonnées bancaires sont envoyées par mail après la transaction internet). Après confirmation de la transaction par la banque, nous vous transmettons l'attestation à imprimer par mail.

Délai du réseau bancaire : variable selon le pays

- **Paiement par Prélèvement (uniquement pour la FRANCE) :**

Le demandeur reçoit par mail une demande d'autorisation de prélèvement au nom d'HAPPYDOO.

Il doit la remplir et la retourner par voie postale (toutes les coordonnées sont envoyées par mail après la transaction internet). A la réception par courrier de l'autorisation de prélèvement

Nous vous transmettons l'attestation à imprimer par mail.

Délais de la Poste : 2-3 Jours

- **Paiement par Chèque (uniquement pour la FRANCE) :**

Le demandeur doit envoyer un chèque directement à HAPPYDOO (toutes les coordonnées sont envoyées par mail après la transaction internet). A la réception par courrier du chèque

Nous vous transmettons l'attestation à imprimer par mail.

Délai de la Poste : 2-3 Jours

- **Paiement par Versement d'espèces (uniquement pour la FRANCE) :**

Le demandeur se rend à la poste et remplit le document SF34. (Voir en annexe)

Il fait un dépôt d'espèce (cash compte) pour le compte de HAPPYDOO (toutes les coordonnées sont envoyées par mail après la transaction internet)

Il faxe son récépissé à l'adresse suivante :

Les Délais de Traitement :

=> Du lundi au Jeudi : J à J+1 (suivant heure de réception du fax)

=> Le vendredi : J à J+3 (suivant heure de réception du fax)

- **Paiement par Mandat Postal (FRANCE) :**

Le demandeur se rend à la poste et remplit le document SF37. (Voir en annexe)

Il fait son dépôt pour le compte de HAPPYDOO (toutes les coordonnées sont envoyées par mail après la transaction internet). A la réception par courrier du mandat, Nous vous transmettons l'attestation à imprimer par mail.

Délai de la Poste : 2-3 Jours

- **Paiement par Mandat Postal (INTERNATIONAL) :**

Le demandeur se rend à la poste et remplit le document pour mandat international.

Il fait un dépôt pour le compte de HAPPYDOO (toutes les coordonnées sont envoyées par mail après la transaction internet). A la réception par courrier du mandat (voie postale) Nous vous transmettons l'attestation à imprimer par mail.

Délai de la Poste : variable selon le pays

Etape 3 : Enrôlement

Les demandes de visas biométriques sont reçues dans les ambassades de l'Etat de Côte d'Ivoire à l'étranger : liste, adresses et chronogramme d'ouverture dans les ambassades. (voir en Annexe)

Le demandeur du visa biométrique se présente à l'ambassade muni de l'ensemble des documents requis :

- 1-Le reçu de paiement comportant (un numéro d'identifiant unique en cas de réclamation et le code pour la prise de rendez-vous).
- 2-L'attestation du rendez-vous
- 3-Le formulaire de demande (visa) dûment rempli
- 4-Les pièces justifiant sa demande (voir liste des pièces à fournir)

NB :

Le demandeur de visa doit être personnellement présent.

Si un visa est sollicité pour un mineur, celui-ci devra également être présent et accompagné de son père ou de sa mère.

Etape 4 : Retrait

48 heures après l'enrôlement.

Le requérant doit se présenter personnellement à l'ambassade dans laquelle sa demande a été enregistrée, muni de son reçu d'enrôlement pour le retrait de son Visa.

Les Pièces à fournir pour l'obtention d'un visa biométrique

(Transit et/ou séjour n'excédant pas trois mois)

Visa Diplomatique :

Le Visa Diplomatique est le visa de court séjour délivré aux détenteurs de passeports diplomatiques ainsi qu'à certains détenteurs de passeports ordinaires ayant la qualité de diplomate.

- 1- Une note verbale pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service.
- 2- Un formulaire de demande de visa dûment rempli et signé par l'intéressé
- 3- Une photo d'identité
- 4- Un ordre de mission

Visas Ordinaires :

Visa de transit : est le visa qui donne l'autorisation à un individu de transiter (traverser) par la Côte d'Ivoire pour le pays de destination. Sa durée ne peut excéder 72 heures. Délivré à toute personne.

Visa court séjour : est l'autorisation accordée par le Ministère en charge de la sécurité et par nos Représentations Diplomatiques et Consulaires, après ou sans consultation préalable, aux nationaux des pays soumis aux visas pour avoir accès au territoire ivoirien.

Visa sortie retour : est une autorisation accordée à tout résident hors CEDEAO vivant en Côte d'Ivoire pour justifier sa non redevance vis-à-vis des lois fiscales ivoiriennes. Il lui permet de sortir du pays s'il le désire. Sa validité est de Un an renouvelable.

Visa long séjour : est l'autorisation concurremment accordée par le Ministère en charge de la sécurité et par les Représentations Diplomatiques et Consulaires de la Côte d'Ivoire aux catégories de diplomates et fonctionnaires, étudiants, hommes d'affaires et personnes exerçant des activités à caractère social. Sa durée est de 1 à 2 ans avec compétence du Ministère en charge de la sécurité d'apprécier la durée du séjour effectif sur le territoire ivoirien.

Documents communs

- 1- L'original du reçu de paiement en ligne des **frais du visa (100 euro) le paiement en ligne est obligatoire. Tout demandeur de visa doit préalablement s'acquitter du paiement en ligne par carte bancaire.**
- 2- L'attestation de la prise de rendez-vous (**la prise de rendez-vous est obligatoire : son tarif est de 5 euro**).
- 3- Un formulaire de demande de visa dûment rempli et signé par l'intéressé
- 4- Une photo d'identité
- 5- Le passeport en cours de validité pour **six mois minimum** + la photocopie des 3 premières pages
- 6- Le certificat international de vaccination de la **Fièvre Jaune** (vaccin valable 10 ans)
- 7- Le titre de voyage **aller/retour** ou une **attestation** détaillée de réservation de billet d'avion
- 8- Une autorisation parentale signée et légalisée des père et mère s'il s'agit d'un **enfant mineur** voyageant seul ou une autorisation parentale signée et légalisée du parent n'accompagnant pas l'enfant mineur.

Visa Ordinaire : Documents spécifiques

	Affaires	Mission	Famille ou Privée	Tourisme	Santé
Lettre d'invitation	X	X	X		
Confirmation de Réservation d'hôtel	X	X	X (selon le cas)	X	
Attestation de prise en charge des frais de voyages et de séjour par l'employeur/l'hébergeant					
Ordre de mission		X			
Un justificatif de moyens financiers pour le séjour à hauteur de 50 000 FCFA/jour	X			X	X
Bulletin de salaire					

Autorisation de sortie pour les hommes en armes		X			
Bulletin d'évacuation sanitaire					X

Visa Etudes / Recherches :

- 1- L'original du reçu de paiement en ligne des **frais du visa (100 euro) le paiement en ligne est obligatoire. Tout demandeur de visa doit préalablement s'acquitter du paiement en ligne par carte bancaire.**
- 2- L'attestation de la prise de rendez-vous (**la prise de rendez-vous est obligatoire, son tarif est de 5 euro**).
- 3- Un formulaire de demande de visa dûment rempli et signé par l'intéressé
- 4- Une photo d'identité
- 5- Le passeport en cours de validité pour **six mois minimum** + la photocopie des 3 premières pages.
- 6- Le certificat international de vaccination de la **Fièvre Jaune** (vaccin valable 10 ans)
- 7- Un **certificat d'inscription ou de pré inscription** dans une université ou une institution publique. Ajouter le justificatif de paiement si l'inscription est faite dans un établissement privé.
- 8- Le dernier certificat de scolarité ou la dernière carte scolaire ainsi que les derniers diplômes obtenus. Pour les élèves de Terminale, le relevé de notes avec la mention « réussite » au baccalauréat.
- 9- Un **justificatif de logement** :
 - contrat de bail si logement loué
 - attestation d'hébergement si logement gratuit (copie carte nationale d'identité ou carte de séjour de l'hébergeant et un certificat de résidence)
 - attestation du C.R.O.U si logement en cité universitaire
- 10-Un justificatif de moyens d'existence pour la durée du séjour
 - boursier : une attestation de bourse indiquant le montant et la durée de la bourse attribuée
 - autres cas : **1 000 000 FCFA** minimum pour une année d'études

- Soit un relevé de compte attestant que le montant total a été déposé sur un compte bancaire ivoirien
- Soit une attestation de prise en charge + photocopie de la pièce d'identité du répondant financier + ordre de virement bancaire + 3 derniers bulletins de salaire du répondant financier.

11-Engagement de prendre une assurance médicale couvrant les risques de maladie et maternité si le visa est accordé.

NB :

Nonobstant toutes les pièces énumérées ci-dessus, les Ambassades se réservent le droit de solliciter d'autres pièces complémentaires si nécessaire.

Annexes

- **Visuel du visa biométrique**
- **Formulaire à télécharger**
- **Reçu d'enrôlement**
- **Chronogramme de démarrage dans les Ambassades**

FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA

(A remplir très lisiblement en français ou en anglais: to be written clearly in French or in English)

Durée du séjour

- Court séjour (de un jour a trois mois)
- Long séjour (plus de trois mois)

Service qui établit le visa

- Ambassade
- DST (Côte d'Ivoire)

NOM (en majuscule) :
(Surname-capital letters)

Nom de jeune fille :
(Surname before marriage)

Nom du conjoint :
(Husband name)

Prénoms :
(Name)

Date de naissance:
(Date of birth)

Lieu de Naissance :
(Place of birth)

Nationalité d'Origine (à la naissance) :
(Origin nationality)

Nationalité Actuelle :
(Present nationality)

Situation matrimoniale (marié, célibataire,...) :
(Married, single, etc....)

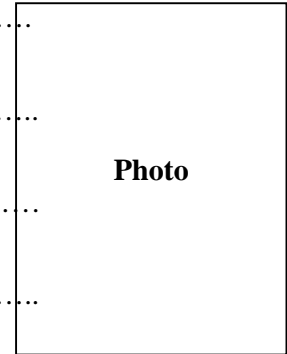
Résidence actuelle (adresse exacte) :
(Present domicile: exact address)

Profession :
(Profession)

Passeport n° :
(Passport N°)

Délivré le (issued on) : Par (by) :

Valable jusqu'au (valid until) :



Type de passeport (*Passport type*) :

- Passeport ordinaire (ordinary passport)
- Passeport diplomatique (diplomatic passport)
- Passeport de service (service passport)
- Tout autre document de voyage

Nature et durée du Visa sollicité

(*Type and duration of the visa applied for*)

- Visa ordinaire
 - Transit (de un à 4 jours)
 - Court séjour (de 4 jours à trois mois)
 - Sortie-retour (un an)
 - Long séjour (un à deux ans)
- Visa de courtoisie
- Visa diplomatique

Motif du voyage (*Reason of your Journey*):

- Affaires
- Mission
- Tourisme
- Etudes/Recherches
- Santé

Indication de vos adresses exactes (rue et n°) ou du lieu d'hébergement en Côte-d'Ivoire pendant que vous y séjournerez :

(*Specify your correct address during your stay in Côte d'Ivoire*)

.....
.....
.....
.....
.....

Nom, adresse et contact téléphonique du répondant en Côte d'Ivoire :

.....
.....
.....
.....

Indiquez avec précision les noms et adresses (rue et n°) des commerçants ou industriels que vous désirez rencontrer s'il s'agit d'un voyage d'affaires :

(*Indicate precisely names and addresses of merchants and industrialists you wish to meet on your business trip*)

.....
.....
.....
.....

Vous engagez-vous à n'accepter aucun emploi rémunéré ou au pair pendant votre séjour en Côte-d'Ivoire, à ne pas chercher à vous y installer définitivement et **a quitter le territoire ivoirien a l'expiration du visa** qui vous sera éventuellement accordé ?.....

(*Do you agree not to accept any employment, either at a salary or for room and board during your stay in Côte d'Ivoire, not to remain in Côte d'Ivoire permanently and leave the territory of the expiration of the ration of the visa which may be granted to you?*)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose, en sus de poursuites prévues par la loi en cas de FAUSSE déclaration, à me voir REFUSER TOUT VISA A L'AVENIR.

(My signature renders me responsible, and in case of any false statements, in addition to any penalties imposed by law, I understand that I may be refused any Côte d'Ivoire visa in the future)

A,

le

Signature
(Signature of passport holder)

Reçu de paiement comportant le code pour le RDV et le numéro de paiement utile pour l'enrôlement. (À imprimer)

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous acquitter des frais pour votre demande de visa d'entrée sur le territoire ivoirien à partir du site www.paiementvisa-cotedivoire.com (le 2009-07-21 13:01:33 heure US EST / New-York).

Merci d'imprimer ce document et de joindre l'impression aux autres documents que vous devez fournir au centre d'enrôlement (Consulat/ambassade) choisi.

Vos coordonnées:

KOFFI BOUADOU
AVENUE TERRASSON DE FOUGERE RAS
01 BP 4107 ABJ 01 ABIDJAN 01
France
0191010

Votre numéro unique et personnel d'attestation de paiement est le suivant : 98 09 20 20 00 03 40 87

Votre Code unique et personnel de prise de rendez-vous est le suivant : 4207476531

Pour toute information complémentaire sur la procédure et les pièces à fournir pour l'obtention d'un visa d'entrée en Côte d'Ivoire veuillez visiter le site www.snedai.ci.

Le rendez-vous étant obligatoire nous vous invitons à le prendre en ligne directement sur le site : www.rdvvisas-ci.com

Salutations,

L'équipe paiementvisa-cotedivoire.com



9 8 0 9 2 0 2 0 0 0 3 4 0 8 7

CHRONOGRAMME DE DEMARRAGE PAR VAGUE

VAGUE 1		Adresses & Horaires d'ouverture	Date effective de lancement	Date limite d'ouverture
Belgique	Bruxelles	Ave. Franklin Roosevelt 1050 Bruxelles (322) 672 2357	Novembre 2009	Février / Mars 2010
France	Paris	102 Raymond Poincare 75116 Paris (331) 53 64 62 62	12 Février 2009	
Italie	Rome	Cugliano Sallceto no 08- 00161 Rome (3906) 44231129 9h-13h/14h-15h	23 Novembre 2009	
Russie	Moscou	149 Korobeinikov Pereoulok 119034 Moscou (7495) 201 2375/2400	Fin janvier 2010	
Danemark	Copenhague	Gersonsvej 8- 2900 Hellerup Coprnhague (45) 3962 8821/8822	Mars 2010	
Pays-Bas	La Haye	Lann Van Meerdervoort 16 2517 AK La Haye (316) 196 4 6 005 Pas d'heure définie	Mars 2010	
Afrique du Sud	Pretoria	795, Government Ave. Arcadia 0083 PO Box 13510 Hatfield Pretoria 0028 (2712)342 6913 /14	Avant le 31 Décembre 2009	
Chine	Pékin	9 Bei Xiao, San Li Tun, Beijing 100600 Pekin (8610) 6532 1223	Avant le 31 Décembre 2009	

Gabon	Libreville	BP 3861 Libreville (241) 73 82 68/70	Fin Janvier 2010	Février / Mars 2010
Canada	Ottawa	9 Ave. Marlborough Ottawa K1N 8 E 6 1(613) 563 8287 9h-12h30/13h- 15h	Février 2010	
Allemagne	Berlin	Konigstrasse 93 5300 Bonn (49228) 21 20 98/ 21 20 99 14h30-16h30	Mars 2010	
Etats-Unis	Washington New York	2424 Massachussets Ave. Washington (1202) 797 0300/0324	24 Février 2009 Février 2010	
Inde	New Delhi	B9 /6 Vasant Vihar New Delhi 110057 (9111) 4170 4234/35	Février 2010	
Maroc	Rabat	21 rue de Teddars BP 192 Rabbat (2127) 76 31 51	Février 2010	
Mexique	Mexico	Alfredo TennysonN67 Polanco C.P. 11560 Mexico D.F. (5255) 52 80 85 73	Mars 2010	
Japon	Tokyo	9.19.12 Uehara Shibuya Ku Tokyo (813) 5454 1401/1402	Mars 2010	
Angola	Luanda	43 Rue Karl Marx CP 432 Luanda (2442) 39 01 50	Mars 2010	
Libye	Tripoli	PO Box 1401 Tripoli (21821) 340 06 46	Mars 2010	
RDC	Kinshasa	68 Ave. de la justice Kinshasa	Mars 2010	

		(243) 21 028/ 24 626		Février / Mars 2010
Espagne	Madrid	Calle de Serrano no 154 BP 50221-28006 Madrid (3491) 562 6916	Mars 2010	
Grande- Bretagne	Londres	2 Upper belgrave Street Londres (44171) 7235 6991/7235 6992 10h-13h /14h- 15h30	Février 2010	
Autriche	Vienne	Neulingasse 29 stock 6 A 1030 Vienne (436) 76 78 62 190	Mars 2010	

VAGUE 2		Adresses	Date effective de lancement	Date limite d'ouverture
Brésil	Brasilia	Ave. Das Naçoes- lote09 CEP 70473 Brasilia (5561) 321 7320		Mars / Avril/ Mai/ Juin/ Juillet/ Août 2010
Israël	Tel Aviv	25 Bezabel street PO Box 14371 52521 Ramat Can- Tel Aviv (9723) 753 8214	Juin/Juillet 2010	
Suisse	Berne	51 Thormannstrasse 3005 Bern (4131) 350 8080 8h30- 15h30		
Tunisie	Tunis	7 rue Fatma El Ferhia BP 21 Belvedre – Tunis (2161) 79 66 01 8h30-16h		
Corée du Sud	Séoul	CPO Box 2704 Seoul 140-210 (822) 3785 0561/0562		
Arabie Saoudite	Riyad	PO Box 94303 Riyadh 11693 (9661) 482 55 82		

Iran	Téhéran	No2, Paliza Alley Gholam Jafar Alleyfana Khorso Tajrish Square- Téhéran (9821) 272 1158		Mars / Avril/ Mai/ Juin/ Juillet/ Août 2010	
Algérie	Alger	Hydra Le Paradou.imm Le Bosquet BP 699 Alger (2132) 69 28 28			
Burkina Faso	Ouagadougou	Place des Nations Unies 01 BP20 Ouagadougou (226) 31 82 28			
Cameroun	Douala	BP 11357 Yaoundé (237) 21 74 59			
Egypte	Le Caire	9 rue Abdel Meguid Omar PO Box 434 Le Caire (202) 3021 353			
Ethiopie	Addis Abéba	PO Box 3668 Addis Abeba (2511) 71 12 13			
Ghana	Accra	9 Eighteenth PO Box 3445 Accra (23321) 77 46 11			
Guinée	Conakry	Bd du commerce BP 5228 Conakry (224) 45 10 82 8h30- 15h			Mars / Avril/ Mai/ Juin/ Juillet/ Août 2010
Libéria	Monrovia	Warner Ave. 17-18 Street, Sinkor PO Box 126 1000 Monrovia 10 (231) 666 03 18			
Mali	Bamako	Square Patrice Lumumba Imm CNAR BP 3644 Bamako (223) 21 13 76			
Nigéria	Lagos	Abudu Smith St Po Box 7786 Lagos (2341) 61 04 16			
Sénégal	Dakar	2 Ave. Albert Sarraurt BP 359 Dakar (221) 821 01 63 8h-15h/ 16h-18h			
Tchad	Ndjamena	Quartier Klemat Ave. Georges Pompidou BP 1943 N'Djamena (235) 251 00 60			

**Toutes les informations sur le
site www.snedai.ci**

**Contacts SNEDAI : +225 22 42 57 00
Infoline : +225 22 52 82 80/+225 03 62 62 19**

**Mlle DIEBKILE Samira: +225 04 20 00 01
Email : diebkilesamira@snedai.ci**